

Fiche de poste Médecin généraliste à exercice partagé Ville-établissement de santé

Cette fiche projet s'inscrit dans la cadre du volet 1 de la mesure « 400 postes de Médecins généralistes dans les territoires prioritaires (Instruction N°DGOS/DIR 2019/27 du 01/02/2019) »

Structure ambulatoire	Etablissement de santé
<p>Maison de Santé Pluridisciplinaire 13, avenue de Verdun – 36700 CHATILLON sur INDRE</p> <p><u>Interlocuteur</u> : Dr TURPIN Guy Dr MOULIN Jérôme ☎ 02 54 38 76 05 ✉ secrétariat@turpinmoulin@orange.fr</p>	<p>Centre Hospitalier de Châtillon sur Indre SSR 13, avenue de Verdun – 36700 CHATILLON sur INDRE</p> <p><u>Interlocuteurs</u> : Monsieur Serge BARRAT - Directeur Adresse : Service : Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalents Responsable du service : Docteur Guy TURPIN</p>

Présentation du dispositif :

Territoires éligibles : les établissements de santé peuvent être situés dans tout type de territoire, les structures ambulatoires d'accueil éligibles sont situées dans une zone d'intervention prioritaire (ZIP), une zone d'action complémentaire (ZAC) ou un quartier politique de la ville (QPV) – cf Carte en annexe 1)

Médecins éligibles : médecins généralistes ayant validé leur diplôme d'études (DES) de médecine générale et soutenu leur thèse. Dispositif ouvert aux signataires d'un contrat d'engagement de service public.

Etablissements de santé concernés : tous, publics et privés

Structures ambulatoires d'accueil éligibles : centres de santé (CDS), maison de santé pluri-professionnelle (MSP) ou cabinet libéral

Modalités de financement : Enveloppe spécifique allouée à l'établissement de santé (public ou privé) pour rémunérer le temps hospitalier ; financement par rémunération des actes dans la structure ambulatoire

Durée de l'exercice partagé dans le cadre du dispositif : 2 ans

Répartition du temps entre les deux structures d'accueil : de 40 à 60% de part et d'autre

Statuts possibles du médecin dans le dispositif :

Dans l'établissement de santé	Dans la structure ambulatoire
<p>Etablissement de santé public : praticien contractuel rémunéré sur la base des émoluments applicables aux praticiens hospitaliers au 2eme échelon soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 30 245,59 euros bruts annuels pour un temps partiel à 60% (6 demi-journées hebdomadaires) ➤ 25 204,66 euros bruts annuels pour un temps partiel à 50% (5 demi-journées hebdomadaires) ➤ 20 163,72 euros bruts annuels pour un temps partiel à 40% (4 demi-journées hebdomadaires) 	<p>Installation libérale : le médecin exerce en tant que libéral conventionné en propre et facture donc lui-même ses actes. Il bénéficie de l'ensemble des avantages conventionnels.</p> <p>Statut de médecin assistant : le médecin assistant exerce sous la responsabilité d'un autre médecin, sans être conventionné en propre, et perçoit une rétrocession des honoraires de ce dernier</p> <p>Statut salarié en centre de santé ou en contrat de collaboration</p>
<p>Etablissement de santé privé : le recrutement se fera selon un statut et un niveau de salaire déterminé par l'établissement, pour un temps partiel fixé entre 40 et 60%, la contribution de l'ARS sera du même niveau que dans le public</p>	

Présentation du Projet

1- Descriptif synthétique du projet porté par l'établissement de santé et la structure ambulatoire

Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à CHATILLON SUR INDRE, drainant environ une population de 5500 habitants.

Actuellement à la MSP, il y a deux médecins généralistes (un médecin part à la retraite fin 2019), quatre infirmières, un dentiste, deux pédicures – podologues, une orthophoniste, un orthoptiste, une diététicienne. Il est nécessaire de maintenir une telle offre médicale pour couvrir les besoins de santé de la population. Le départ à la retraite d'un médecin risque de déséquilibrer cette offre.

La MSP est installée dans l'enceinte du Centre Hospitalier local (ex hôpital local) de CHATILLON sur INDRE. Cette proximité favorise la mise en place de parcours de santé locaux adaptés aux besoins de la population vieillissante de la Communauté de Communes. Elle facilite également la participation des médecins libéraux aux activités de l'établissement.

2. Présentation de la structure ambulatoire

- Représenté par : Docteur MOULIN et Docteur TURPIN réunion au sein d'une société de fait
- SIRET : 827 997 214 000 16
- Adresse : Maison de Santé Pluridisciplinaire
13, avenue de Verdun – 36700 CHATILLON sur INDRE
- Interlocuteur de la structure libérale ambulatoire (Nom, prénom, mail, téléphone) :
Dr TURPIN Guy et Dr MOULIN Jérôme : ☎02 54 38 76 05 – ✉secrétariatturpinmoulin@orange.fr

<p>Description De la structure ambulatoire</p>	<p><u>Maison de Santé Pluridisciplinaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 médecins généralistes, - 4 infirmières, - 1 orthophoniste, - 2 pédicures – podologues, - 1 dentiste, - 1 orthoptiste, - 1 diététicienne <p>+ médecine du travail</p> <p>+ 1 ophtalmologiste détaché de Centre Hospitalier de LOCHES 1 jour/semaine</p>
<p>Description du territoire</p>	<p>Population, structures de santé, médico-sociales, etc... (possibilité de joindre la fiche EPCI)</p> <p>Situation au regard du zonage (ZIP, ZAC, QPV),</p> <p>Dynamique de santé existante (CPTS, CLS, MSP,...).</p> <p>Communauté de communes de Châtillon sur Indre – 5500 habitants environ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 médecins généralistes - 7 infirmières <p>Situé en ZRR et en ZAC.</p> <p>Les personnels de santé ont rejoint dès sa création le pôle de santé pluridisciplinaire du Lochois qui est devenu maintenant la CPTS Sud-Lochois</p>
<p>Positionnement de la structure ambulatoire dans son territoire</p>	<p>Regroupe les acteurs de santé le désirant.</p> <p>La MSP espère fédérer ces acteurs.</p>
<p>Projet médical de la structure ambulatoire</p>	<p>Principaux axes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédérer tous les acteurs de santé de la communauté de communes en créant une MSP multi sites qui existe déjà avec le 3^{ème} médecin de Chatillon sur Indre. - Assurer une permanence des soins de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et de 8 h à 12 h le samedi. - Participer à la formation des jeunes généralistes (MSU) - Se former aux soins d'urgence (médecins correspondant SAMU) - Développer les consultations de prévention, - Développer les séances d'éducation thérapeutique.
<p>Contribution attendue du médecin à la mise en œuvre de ce projet médical</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aider et coordonner les différents projets, - Participer à la mise en place, - Se former pour être MSU et médecin correspondant SAMU (MCS)

<p>Statut proposé et modalités de rémunération</p>	<p>Activité libérale au sein de la MSP, Activité à temps partiel afin de faire partie de l'équipe médicale du SSR du Centre Hospitalier de Châtillon sur Indre</p>
<p>Perspectives d'une poursuite de la collaboration au-delà des deux ans</p>	<p>Il y a un besoin médical dans la communauté de communes et la place de ce médecin doit être pérennisée.</p>

2- Présentation de l'établissement de santé)

- Représenté par : Monsieur Serge BARRAT - Directeur
- Adresse : 13, avenue de Verdun – 36700 CHATILLON sur INDRE
- Service : Soins de Suite et de Réadaptation Polyvalents
- Responsable du service : Monsieur le Docteur Guy TURPIN

<p>Description de l'ES</p>	<p>Ex hôpital local, le Centre Hospitalier de CHATILLON sur INDRE regroupe 310 lits et places dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 35 lits de S.S.R., • 31 lits d'U.S.L.D., • 169 lits d' E.P.H.A.D., • 70 places de S.S.I.A.D dont 10 d'E.S.A. • 5 places d' H.A.D. (antenne du service rattaché au Centre Hospitalier de CHATEAUROUX – LE BLANC)
<p>Projet d'établissement (éléments relatifs à l'articulation avec la ville)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'activité SSR et USLD avec accueil privilégiant les patients les plus proches du centre hospitalier, - Possibilité d'accueil direct des patients nécessitant une courte hospitalisation ne relevant pas de MCO (infection chez un patient âgé, compensation cardiaque) - Accueil de personnes relevant de soins palliatifs qui doivent être au plus proche de leur famille, - Développement d'une garde médicale pour SSR et USLD effectuée par les médecins généralistes de ville

<p>Description du Service de rattachement du médecin au sein de l'ES</p>	<p>Le service S.S.R. Polyvalents auquel sera rattaché le médecin, accueille principalement des patients originaires de CHÂTILLON sur INDRE et de ses environs et en provenance des Centres Hospitaliers de LOCHES (22 kms), CHATEAUROUX-LE BLANC (50 kms) et du CHRU de TOURS (70 kms). Les statistiques issues du P.M.S.I. 2018 montrent que ces patients présentent un âge moyen de 81 ans, un AVQ physique moyen de 11,27 et un AVQ relationnel moyen de 3,49.</p> <p>Les pathologies les plus fréquentes sont, par ordre décroissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les affections et traumatismes du système ostéo-articulaire, - Les affections du système nerveux, - Les affections de l'appareil circulatoire, - Les affections du système respiratoire.
<p>Description de l'activité qui sera confiée au médecin au sein de l'établissement</p>	<p>Le médecin généraliste responsable du SSR devant partir à la retraite courant 2020, le médecin candidat au poste, participera à l'activité du secteur sanitaire de l'hôpital, puis sera amené à succéder au médecin partant à la retraite.</p> <p>Il devra participer au recrutement des patients, les suivre au cours de leur hospitalisation et assurer les correspondances avec leur médecin traitant et les structures d'aide, lors de leur sortie.</p>
<p>Rémunération</p>	<p>Rémunération statutaire : émoluments applicables aux praticiens hospitaliers au 2^{ème} échelon sur une base de 6 demi-journées hebdomadaires.</p>
<p>Perspectives d'une poursuite du salariat au-delà des deux ans</p>	<p>Remplacement du responsable actuel du service S.S.R. après son départ à la retraite.</p>

Contacts

Etablissement de santé : Monsieur Serge BARRAT

Structure ambulatoire : Monsieur le Docteur Guy TURPIN

ARS Centre Val de Loire, Délégation départementale de l'Indre.